millicourtage

Milligestion - CS 30020 - 59401 CAMBRAI CEDEX

Votre intermédiaire conseil
AXEL ASSURANCES
6 Rue la Fontaine Chaude
40100 DAX
Tél. : 0535656214
Email : Axel.assurances@gmail.com
N° ORIAS : 21001080 (https://www.orias.fr)

2021031697K00001 00589

Nos références :

N° Adhésion : F069015318
N° Adhérent : C481A00858

Votre espace personnel :

Espace client : secure.milligestion.fr
Identifiant : F069015318

M RUFENER JEAN-LOUIS
5 RUE DU DOUBS
25370 LONGEVILLES MONT D OR

Cambrai, le 13 avril 2022

Objet : Votre demande de sans-effet

Monsieur RUFENER,

Nous faisons suite à votre courrier du 08/04/2022 dans lequel vous demandez l'annulation de l'adhésion "Filao" souscrite par l'intermédiaire de votre courtier le Cabinet "AXEL ASSURANCES".

Nous souhaitons, tout d'abord, replacer les intervenants dans leur contexte :

- "AXEL ASSURANCES" est un courtier distributeur de produits d'assurance par l'intermédiaire duquel le contrat a été souscrit.
- MILLICOURTAGE est une marque d'UCR qui est un courtier « gestionnaire » qui a donc pour fonction de gérer le contrat souscrit.

Le contrat dont vous faites référence n'a pas été signé avec le gestionnaire.

Concernant ce dossier, nous avons reçu un bulletin d'adhésion au contrat "Filao" signé électroniquement le 21/01/2022 avec votre courtier "AXEL ASSURANCES".

Nous ne comprenons pas les termes de votre courrier car, en tant que centre de gestion, avant d'enregistrer votre contrat, nous vous avons contacté par téléphone en date du 21/01/2022 afin de valider avec vous votre engagement pour le 01/07/2022. Lors de cette conversation, vous nous avez confirmé votre accord.

Compte tenu de ces éléments et de leurs apparentes conformités, nous avons procédé à l'enregistrement du contrat et à l'envoi des conditions particulières qui confirmaient nos engagements réciproques.

Nous comprenons par votre courrier que vous contestez l'adhésion au contrat. A cet effet, nous nous sommes rapproché du courtier qui vous a vendu le contrat, en l'occurrence le cabinet "AXEL ASSURANCES".

2021031697K00001300101

Après concertation avec celui-ci auprès de nos services, nous vous confirmons les éléments suivants :

Suite à votre souhait d'annulation de votre contrat "Filao" expédié par lettre le 08/04/2022, nous vous informons que vous aviez un délai de 14 jours à compter de la signature pour renoncer à votre demande d'adhésion.

Par conséquent, votre demande d'annulation ne peut être prise en compte.

Le Service Clients reste à votre disposition au :

09 70 77 89 76 Service gratuit + prix appel

En vous assurant de notre volonté de toujours vous donner satisfaction, veuillez agréer, Monsieur RUFENER, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Service Clients

Millicourtage et Milligestion sont des marques d'UCR - 1 bis boulevard Faidherbe 59400 CAMBRAI - SAS de courtage d'assurances au capital de 1 250 000 € - RCS Douai B 345 083 588 - N° ORIAS 07 000 616 (www.orias.fr) - Garantie financière et responsabilité civile professionnelle souscrites conformément aux articles L530-1 et L530-2 du Code des assurances. UCR agit sous les contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) - 4 Place de Budapest - 75436 PARIS Cedex 09